

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. II No 1

Montréal, Janvier 1896

50 cts par an

Les Beaux-Arts au Canada

L'article 1er des Statuts de notre Société dit textuellement. "L'Alliance Nationale a pour but l'Union des Catholiques parlant la langue française, dans une commune pensée de secours mutuels et de progrès de leurs intérêts matériels et *moraux*"; Et dans l'article 2, les Statuts ajoutent: "pour parvenir à cette fin l'association adopte les moyens suivants: Aider mutuellement et *moralement* ses membres..."

Nous avons souligné avec intention l'aide *moral* que la Société entend donner à chacun de ses membres. Dans cet ordre d'idées, il nous a semblé que notre *Revue* était un des meilleurs moyens d'action pour remplir la mission que s'était donnée l'Alliance Nationale. Etudier les modèles littéraires que nous fournissent les grands écrivains de la France, non seulement les anciens classiques, mais les modernes et les contemporains, en faisant un choix scrupuleux des sujets, est déjà un grand secours pour augmenter chez nos membres l'amour de notre belle langue française. Mais il faut aussi étendre le champ de nos connaissances et, pour cela, signaler les progrès que le Canada tend à faire chaque jour dans la voie des beaux-arts, peinture et musique.

A nos yeux, il est très important de développer chez les Canadiens-français le goût des Beaux-Arts. Nous possédons, comme on l'a si bien dit, des aptitudes spéciales pour tout ce qui touche aux choses artistiques. C'est un don que nous tenons de notre origine et si nous voulons perfectionner ces aptitudes naturelles, nous pouvons, par l'étude constante des modèles, par un travail acharné, produire des artistes. Les commentaires sont toujours pénibles, mais avec de la persévérance, il n'est pas d'obstacle qui ne puisse être franchi.

Dans la peinture ou mieux dans le dessin

qui en est un des premiers éléments, on remarque une émulation de bonne augure. Il y a déjà vingt-cinq ans environ qu'un cours de dessin a été organisé à Montréal par le Conseil des Arts et Manufactures, mais en fait, ce n'est que depuis trois ou quatre ans que ce cours produit des effets appréciables. Il compte maintenant 130 élèves. Le professeur, M. Dyonnet, bien connu à Montréal a su, par l'attrait de son enseignement, stimuler le zèle de ses élèves et leur faire partager l'amour dont il est animé pour les beautés de cet art. Ce n'est plus devant un groupe de quelques disciples plus ou moins distraits qu'il développe les règles du dessin. C'est en face de jeunes gens attentifs et appliqués qu'il fait chaque soir son cours au Monument National et on a pu se convaincre des résultats obtenus à l'exposition qui a eu lieu au mois d'avril dernier. Le nombre des récompenses accordées était limité et certes aucune mesure n'était plus sage. Les prix donnés acquièrent par là même une valeur sérieuse. Mentionnons également au Monument National le cours de modelage professé par notre savant sculpteur P. Hébert qui réunit autour de lui 20 élèves, chiffre important.

Ajoutons aussi que, dans l'école de dessin mise à la disposition des jeunes filles par *La Société des Art* rue Notre-Dame, école dirigée encore par M. Dyonnet, on compte près de 85 élèves assidues aux leçons du professeur.

Voilà, on peut le dire, une pépinière d'artistes. Mais on sait que sur le nombre, hélas, il y a peu d'élus. Ceci n'importe guère, car ceux ou celles qui ne parviendront à mériter le nom d'artistes, auront cependant acquis des notions qui leur permettront de juger d'apprécier sainement les dessins, les aquarelles et les tableaux qu'ils auront l'occasion de voir dans les musées ou dans les expositions.